







CONSEIL DEPARTEMENTAL ET PREFECTURE DE LA MARNE



Janvier 2017



6, rue Gurvand BP 40709 35 007 Rennes Cedex Tél.: 02 99 30 59 96 Fax.: 02 99 30 58 87 www.tmoregions.fr



INTRODUCTION

Le Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

La présence et l'accès aux services marchands et non marchands est au cœur des préoccupations des acteurs locaux et plus largement des habitants. Ce sont des facteurs déterminants pour assurer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

L'article 89 de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République a confié à l'Etat et aux Départements, en leur qualité de garants des solidarités, l'élaboration conjointe d'un Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP). Celui-ci doit être réalisé en association avec les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et les acteurs locaux.

Ce document doit définir, pour une durée de six ans, à partir d'un diagnostic du territoire, un programme d'actions territorialisé destiné à renforcer l'offre de services marchands et non marchands dans les zones présentant un déficit de services.

Le SDAASP ne vise pas à s'ingérer dans l'organisation des opérateurs, ni à se substituer aux échelons territoriaux compétents, mais doit s'inscrire en complémentarité et en articulation avec leurs interventions.

La méthodologie du diagnostic d'accessibilité

Le diagnostic s'est appuyé à la fois sur le recueil de données et sur les pratiques et perceptions des habitants et acteurs du département en matière d'accès aux services.

- Données sociodémographiques, état des lieux de la présence des services et cartographies des temps d'accès par service
- Une enquête auprès de la population (questionnaires papier et téléphonique) représentative de la population départementale et de chacun des territoires marnais en sexes, âges et CSP : 1230 questionnaires ont été exploités, ce qui garantit une forte fiabilité des résultats obtenus.
- Une enquête auprès des acteurs et élus marnais : 136 questionnaires ont été exploités, près d'une commune sur 5 a répondu à l'enquête.
- Des réunions de concertations territoriales dans chacun des 6 territoires marnais :
 Châlonnais, Epernay-Terres de Champagne, Brie et Champagne, Argonne, Rémois et Vitryat.

La présente synthèse vise à mettre en exergue les principaux enseignements du diagnostic. Une série d'ateliers thématiques et de nouvelles concertations territoriales auront lieu aux mois de février et mars 2017 pour définir le plan d'action territorialisé en réponse aux enjeux issus de ce diagnostic. Le choix des thématiques des ateliers a tenu compte à la fois des marges de manœuvre de l'Etat, des collectivités et des schémas et plans d'actions déjà élaborés (ex. Schéma gérontologique, Schéma des services aux familles).



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC D'ACCESSIBILITE

Le contexte territorial

Plusieurs éléments du contexte territorial nourrissent la réflexion sur l'accessibilité des services au public dans la Marne, en particulier :

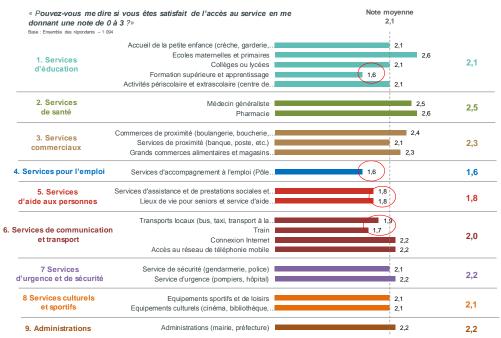
- Une armature urbaine s'appuyant sur 4 principaux pôles urbains (Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay, Vitry-le-François), 7 pôles de plus petite taille (Sézanne, Montmirail, Vertus, Dormans, Mourmelon-le-Grand, Suippes et Sainte-Menehould) et 36 bourgs-centres accueillant un socle minimum d'équipements et de services.
- Un phénomène d'étalement urbain et d'éloignement de la population des pôles urbains et de leur offre de services.
- Un vieillissement de la population qui s'accentue (la part des 65 ans et plus s'élevait à 27 % en 2010, elle pourrait représenter 35,8% des habitants en 2025 source Insee) et interroge l'accès aux services par les seniors.

Ce vieillissement est plus prononcé dans toute la partie Est de la Marne, sur les territoires du Vitryat et de l'Argonne ainsi que dans le Sud-Ouest sur le territoire de Brie-et-Champagne et dans une moindre mesure sur le territoire d'Epernay Terres de Champagne.

La perception et les enjeux de l'accessibilité des services au public

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, on retiendra en premier lieu qu'à l'échelle départementale, les habitants sont assez satisfaits de l'accès aux services, les habitants ayant attribué une note moyenne de 2,1 sur une échelle allant de 0 à 3. Cependant, un certain nombre de services ou groupes de services se situant en-deçà de cette moyenne, présentent aux yeux des habitants des déficits d'accessibilité à l'échelle départementale :

- La formation supérieure et l'apprentissage
- Les services d'accompagnement à l'emploi
- Les services d'assistance sociale, de prestations sociales et d'aide au logement
- Les lieux de vie et services d'aide aux seniors
- Les transports locaux et ferroviaires





Ces perceptions des services à l'échelle départementale cachent cependant des disparités au sein du département. Des déficits d'accessibilité localisés apparaissent lorsque l'on examine les résultats territoire par territoire, en particulier sur le Vitryat, l'Argonne et la Brie et Champagne. Les analyses des temps d'accès aux services confirment par ailleurs que ces territoires cumulent le plus de déficits en comparaison avec le reste du département.

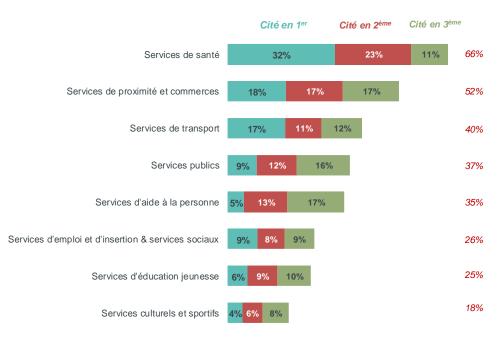
On retiendra en particulier des niveaux de satisfaction d'accès aux services plus faibles concernant les autres services suivants :

- Les médecins généralistes dans le Vitryat et l'Argonne
- Les commerces et services de proximité en particulier dans l'Argonne
- Les activités périscolaires et extra scolaires et l'accueil de la petite enfance dans le Vitryat, l'Argonne et sur le territoire de Brie et Champagne
- La connexion Internet surtout dans le Vitryat et l'Argonne
- La téléphonie mobile dans le Vitryat, l'Argonne et sur le territoire de Brie et Champagne

Ces spécificités territoriales d'accès à certains services ne doivent cependant pas obérer, du point de vue des habitants, mais également des acteurs et élus ayant répondu à l'enquête et participé aux concertations territoriales, des enjeux d'amélioration de l'accessibilité à ces services sur l'ensemble du département. Ainsi habitants, acteurs et élus proposent d'améliorer en priorité les services suivants, par ordre hiérarchique :

« Parmi les familles de services que je vais vous citer, quelles sont selon vous les trois dont l'accès doit être amélioré en priorité ? Pouvez-vous ensuite classer ces 3 familles de services par ordre de priorité ?»

Base: Ensemble des répondants – 1 094



Source : enquête auprès de la population de la Marne - 2016

Les acteurs et élus qui se sont exprimés via l'enquête ont par ailleurs fortement mis en avant l'enjeu d'un meilleur accès à l'Internet haut débit (connexion, lieux d'accès publics...) et à la téléphonie mobile (tout particulièrement dans l'Argonne, le Vitryat et le Sézannais).



Les premières propositions d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Enfin, tant les habitants que les acteurs et élus se sont positionnés sur un certain nombre de propositions pour améliorer l'accès aux services. On retiendra en particulier les propositions suivantes :

- La mutualisation des services (maisons de santé pluridisciplinaires, maison des services au public, commerces multiservices...)
- Le déploiement de permanences des services publics et accueils sur rendez-vous
- Une meilleure information sur l'offre de services
- Les solutions numériques d'accès aux services
- L'itinérance de services et les livraisons à domicile
- La diversification des solutions de mobilité (co-voiturage, transport solidaire...)
- Le renforcement de la fonction de pôles de services des bourgs-centres

Ce sera tout l'enjeu des ateliers et concertations territoriales des mois de février et mars 2017 d'approfondir, d'enrichir, d'amender ces propositions et d'en formuler de nouvelles.

→ FOCUS SUR LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS ISSUES DES RENCONTRES TERRITORIALES

Le numérique et la téléphonie mobile

Tous les territoires se sont exprimés pour demander un meilleur accès au numérique (connexions haut débit, lieux d'accès publics, information...) et sur la qualité du réseau de téléphonie mobile. Des problèmes de connections ont été signalés tout particulièrement dans l'Argonne, le Vitryat et le Sézannais. De plus, ils se sont prononcés pour mettre en place un accompagnement lié à l'évolution des usages du numérique : formations personnalisées, démarches dématérialisées, actions spécifiques auprès de certains publics (séniors, personnes handicapées, chercheurs d'emplois, publics fragiles).

La santé

Les participants ont fréquemment déploré le vieillissement des médecins généralistes ainsi que d'autres professionnels de santé, et leurs difficultés pour trouver un successeur. Le faible nombre de spécialistes, entrainant des délais d'attente de plus en plus longs et pénalisants a également été souligné. En outre, les difficultés à coordonner les interventions et l'échange d'informations entre différents professionnels de santé préoccupent les participants.

Les mobilités

L'Argonne et la Brie Champenoise ont fait part de leur sentiment d'isolement. Des initiatives ont été mises en place (transport à la demande) mais ne répondent pas toujours aux besoins, tandis que de nouveaux usages se développent : co-voiturage, transports solidaires,... Les réformes territoriales (Région Grand Est, nouveaux EPCI) impactent également les besoins de déplacements. Il faudrait donc adapter les réseaux et les offres de transport. Une attente particulière a été exprimée sur le territoire rémois pour mieux prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.



Les services administratifs

Les participants regrettent les fermetures et réorganisation des services administratifs tels que perceptions, délivrance de titres d'identités, Poste,...

Les commerces et services de proximité

Face au sentiment d'isolement et d'abandon exprimé principalement par les territoires ruraux, tous insistent sur la nécessité de renforcer les liens sociaux. Ils déplorent les fermetures de petits commerces de proximité ou encore la réorganisation de La Poste. Les associations sportives, culturelles, les bénévoles jouent un rôle important, mais dépendant de l'engagement volontaire de quelques-uns.

L'accueil de la petite enfance

Certains territoires (notamment les secteurs du Vitryat, de l'Argonne et de Brie et Champagne) souhaitent une meilleure adéquation entre l'offre et la demande (davantage de structures collectives, accueil en horaires décalés ou atypiques, structures d'accueil pour enfants handicapés...).